



Action de formation — Module 02 : Assurance construction

Fiche-programme éditée le 2 août 2026. Loi Spinetta, dommages-ouvrage, RCD, action directe, contentieux.

Objectifs opérationnels

Maîtriser le système Spinetta (double détente) ; conduire une déclaration de sinistre DO et ses délais ; mettre en jeu la RCD ; manier l'action directe et la subrogation ; sécuriser les délais (prescription biennale, forclusion décennale) ; construire la stratégie d'indemnisation.

Prérequis

Base/Intermédiaire : aucun. Avancé/Expert : acquis des niveaux précédents ou pratique confirmée. Le module 01 est recommandée en amont.

Durées de référence (mesurées sur le contenu)

Base 7 h · Intermédiaire 7 h 45 · Avancé 12 h 45 · Expert 14 h. Chaque action se décline en 4 cursus (Base, Intermédiaire, Avancé, Expert) ; l'épreuve finale est incluse aux niveaux Avancé et Expert.

Contenu

- Cours 1 — L'architecture du système Spinetta (Genèse, double détente, principe « tout sauf », panorama des polices, dispenses)
- Cours 2 — La DO : nature et parties (Assurance de choses, souscripteurs, bénéficiaires, propriétaires successifs)
- Cours 3 — La DO : dommages garantis et période de garantie (Gravité décennale, avant/après réception, dommages évolutifs)
- Cours 4 — La DO : procédure d'indemnisation et délais (Déclaration, expertise, position 60 j, offre 90 j, sanctions de l'assureur)
- Cours 5 — La RCD et la notion de constructeur (Assujettis, ouvrage et éléments d'équipement, attestations)
- Cours 6 — Action directe et subrogation (Art. L. 124-3, recours de l'assureur DO, opposabilité des exceptions)
- Cours 7 — La pluralité d'intervenants (In solidum, sous-traitance, groupe de contrats, contrôleur technique)
- Cours 8 — Prescription et forclusion (Délais d'épreuve et d'action, interruption, prescription biennale)
- Cours 9 — Contentieux et synthèse générale (Stratégies contentieuses, expertise, examen blanc final)

Actualisation des contenus

Chaque trimestre, une ou plusieurs décisions récentes de la Cour de cassation donnent lieu à un QCM, un cas pratique à embranchements et un podcast, mis en ligne dans le mois qui suit la fin du trimestre. Ces contenus sont SUPPLÉMENTAIRES : ils n'entrent pas dans les durées de référence ci-dessus, ne modifient pas les neuf cours du module et ne conditionnent pas la délivrance du certificat. Chaque ajout est consigné et daté, avec la décision qui l'a motivé, sur la page publique masterconstruction.online/mises-a-jour.

Cadre commun

- Organisme : Karila, Société d'avocats — NDA 11 75 58555 75.
- Formateur : Laurent Karila, avocat, chargé d'enseignement à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

- Public : avocats et collaborateurs, juristes d'entreprise, équipes sinistres et juridiques (assureurs, constructeurs), promoteurs, courtiers, maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, étudiants en droit.
- Modalité : formation 100 % à distance, asynchrone, sur la plateforme masterconstruction.online — accessible 24/7 pendant la durée d'accès (12 mois pour un achat de module ; durée de l'abonnement pour l'Intégral). Délai d'accès : immédiat après souscription.
- Méthodes mobilisées : fiches de cours structurées (frises chronologiques, schémas animés, podcasts), flashcards, arrêt de principe décortiqué par cours, QCM à seuil de validation, cas pratiques à embranchements, épreuve finale rédactionnelle.
- Modalités d'évaluation : QCM (seuil de validation par cursus), cas pratiques, épreuve finale de 4 h (barème 20 points) corrigée personnellement par le formateur.
- Sanction : certificat nominatif par module, vérifiable en ligne par code unique, dans les quatre cursus. Aux cursus Base et Intermédiaire, il atteste le parcours suivi et les évaluations automatisées réussies au seuil du cursus ; aux cursus Avancé et Expert, il atteste en outre l'épreuve finale rédigée et corrigée par le formateur. Cette portée est écrite sur le certificat lui-même et sur sa page de vérification publique. Le certificat ne constitue ni un diplôme ni une certification enregistrée. Une attestation de réalisation et le relevé des évaluations sont délivrés dans tous les cas.
- Assiduité : temps de connexion et activités tracés (relevé individuel horodaté par activité), attestation de suivi délivrable.
- Accessibilité handicap : référent Laurent Karila (contact@masterconstruction.online) ; adaptation des parcours (asynchrone, temps aménagé, podcasts, fiches compatibles lecteurs d'écran) ; orientation Agefiph/RHF si besoin.
- Tarifs : 240 € HT le module (accès 12 mois) ; 690 € HT/an l'accès intégral ; 149 € HT/an étudiants sur justificatif ; équipes par apprenant, dégressif. Détail : masterconstruction.online/tarifs. Contact : contact@masterconstruction.online.



Délivrée par



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION